



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commémorations

Question écrite n° 73247

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les initiatives de commémoration durant cette année Jules Verne. En effet, cet écrivain visionnaire n'est pas un simple auteur prémonitoire de la science-fiction contemporaine, il a d'abord été un humaniste scientifique dont les livres véhiculent également des valeurs démocratiques et humanitaires. Dès lors, Jules Verne mériterait d'être célébré et promu dans les bibliothèques en direction de la jeunesse de notre pays. En collaboration avec son collègue de l'éducation nationale, il pourrait s'avérer utile et intéressant de susciter durant ce dernier trimestre 2005 une action pédagogique nationale soulignant dans les lycées les valeurs universelles de l'oeuvre de Jules Verne. Il lui demande donc s'il compte reprendre à son compte cette suggestion qui peut paraître de nature à perpétuer l'originalité et la pérennité de l'apport inestimable des écrits de Jules Verne.

Texte de la réponse

C'est au ministère de la culture et de la communication que l'on doit, dans le cadre de la brochure des célébrations nationales 2005, l'annonce officielle du centenaire de la mort de Jules Verne. Cette publication a suscité de très nombreux projets et initiatives dont la réalisation marquera fortement, jusqu'à la fin de l'année en cours, l'actualité culturelle tant en France qu'à l'étranger. En raison de l'intérêt toujours aussi vif des jeunes lecteurs pour cette oeuvre littéraire qui, comme le souligne justement l'honorable parlementaire, illustre sous une forme toujours très attractive des valeurs universelles très actuelles, les services du ministère de l'éducation nationale et de la recherche ont immédiatement décidé de s'associer à cette célébration et il est dès à présent possible d'affirmer que leur contribution au succès de cette manifestation aura été essentielle. En effet, les enseignants et les responsables des bibliothèques scolaires ont parfaitement compris que l'actualité de cette célébration, très largement relayée par l'ensemble des médias, était une opportunité exceptionnelle pour favoriser la découverte par les jeunes des multiples facettes du génie de Jules Verne. Parallèlement aux actions engagées dans le cadre scolaire, de multiples manifestations culturelles dont le but était de célébrer cet anniversaire (expositions, colloques, hommages, etc.) ont pu être également organisées dans les différentes régions, le plus souvent avec l'aide financière des directions régionales des affaires culturelles. Les services éducatifs des institutions culturelles chargées d'organiser ces manifestations ont été spécialement mobilisés pour aider le jeune public à découvrir les aspects moins connus de son oeuvre. On ne peut enfin oublier de signaler que les éditeurs français ont également apporté une importante contribution au succès de cette célébration en rééditant de nombreux ouvrages de Jules Verne qui n'étaient plus disponibles et en adaptant certains de ces ouvrages sous forme de bandes dessinées afin de favoriser leur lecture par le jeune public.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73247

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8451

Réponse publiée le : 8 novembre 2005, page 10331